

Funding Circle aura valeur de test pour les IPO de fintech européennes

L'opération devrait valoriser la plate-forme britannique de prêts environ 2 milliards de livres.

Par Christine Lejoux 

Funding Circle aborde la dernière ligne droite de son projet d'introduction en Bourse (IPO). La plate-forme britannique de prêts en ligne, qui met en relation des PME en quête de financement et des investisseurs à la recherche de rendement, a annoncé hier son intention de se coter sur le London Stock Exchange. La *fintech* espère lever 300 millions de livres (334,8 millions d'euros) via une émission d'actions nouvelles, à laquelle s'ajoutent des cessions de titres par certains de ses actionnaires. Parmi ceux de la

première heure figurent les sociétés de capital-risque Accel Partners et Index Ventures. Menée par Bank of America Merrill Lynch, Goldman Sachs et Morgan Stanley, l'IPO valoriserait la *fintech* environ 2 milliards de livres, selon un porte-parole du groupe cité par Bloomberg.

Heartland A/S, la holding du milliardaire danois Anders Povlsen, actionnaire des sites de e-commerce Asos et Zalando, s'est engagée à acquérir 10% de Funding Circle, indique cette dernière dans son communiqué. La *fintech* ne manque pas d'arguments à faire valoir auprès des investisseurs. Depuis son lancement, en 2010, elle a permis à quelque 50.000 PME d'emprunter environ 5 milliards de livres auprès de 80.000 investisseurs, particuliers et institutionnels.

Sur ce total de 5 milliards de livres, un milliard a été prêté au cours du seul premier semestre 2018. Lequel s'est achevé, pour Funding Circle, sur un chiffre d'affaires de 63 millions de livres, soit un bond de 54% par rapport à la

même période de l'exercice précédent. La *fintech* a, en revanche, creusé sa perte nette, passée, dans le même intervalle, de 19,2 millions de livres à 27 millions. Une dynamique appelée à perdurer, le groupe entendant «*privilégier la croissance à la rentabilité, à moyen terme*». Au chapitre du bilan, Funding Circle disposait d'une trésorerie de 65,2 millions de livres au 30 juin, contre 103,5 millions un an plus tôt. Le produit de son IPO servira précisément à améliorer sa situation financière.

L'opération pourrait faire des émules au sein du secteur européen de la *fintech*, qui a déjà vu Adyen - rentable, pour sa part - s'introduire en fanfare à la Bourse d'Amsterdam le 13 juin. Son cours, multiplié par plus de deux le premier jour de cotation, s'est envolé de près de 153% depuis, valorisant la société de paiements 17,9 milliards d'euros. Dans le même secteur, l'italien SIA songerait d'ailleurs à tenter l'aventure du marché boursier. ●

Les regtech européennes suscitent les convoitises des groupes américains

Ce jeune secteur fait déjà l'objet de fusions-acquisitions, selon Sia Partners et AEC Fintech.

Par Christine Lejoux 

La valeur n'attend pas le nombre des années. La preuve avec les *regtech* (*regulatory technology*), ces start-up qui, au moyen de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, aident les sociétés de services financiers à gérer leurs contraintes réglementaires. Apparues d'abord aux Etats-Unis après la crise financière de 2008 et le tsunami réglementaire qui s'est ensuivi, les *regtech* tissent leur toile en Europe depuis 2015 surtout et font déjà l'objet des convoitises de groupes américains, d'après une étude publiée ce mardi par le cabinet de conseil en management Sia Partners et

la banque d'affaires AEC Fintech.

Fin 2017, l'éditeur américain de logiciels Dynatrace a acquis la *regtech* suisse Qumran. L'an dernier toujours, le Nasdaq a mis la main sur la britannique Sybenetix, à l'origine d'une solution d'analyse des positions des traders. Ces acquisitions, aux montants confidentiels, avaient été précédées par le rachat, pour 44 millions de dollars (37,9 millions d'euros), de l'irlandaise Trusdev, spécialisée dans la prévention contre la fraude, par le groupe américain de scoring de crédits Transunion.

«*Les acquéreurs potentiels américains sont plus éduqués sur le sujet car le marché est plus développé chez eux, mais, à terme, nous assisterons à des acquisitions de regtech par des groupes européens et notamment français*», prédit Adrien Choquet, conseiller en fusions-acquisitions chez AEC.

Des groupes qui seront issus des secteurs technologiques ou des services financiers, mais pas de l'univers bancaire à proprement parler. «*A la différence des*

fintech, très peu de regtech sont rachetées par des banques», explique François Berteloot, *manager banking* chez Sia. «*Privilégiant l'achat d'offres de services regtech en tant que clients, pour limiter les enjeux d'intégration*», les banques préfèrent se cantonner à des prises de participation minoritaires, à l'image de celle acquise en 2017 par BNP Paribas Securities Services dans la française Fortia, spécialiste de la conformité des investissements.

Selon l'étude de Sia et AEC, qui porte sur 80 *regtech* bancaires européennes, la plupart d'entre elles, soit 27,2%, opèrent dans la gestion et le contrôle des identités. Ce segment représente en effet le gros des besoins réglementaires de l'industrie bancaire européenne. Logiquement, il concentre aussi l'essentiel des capitaux levés par les *regtech* européennes auprès de fonds de capital-risque, avec 160,7 millions d'euros récoltés depuis 2010. ●